



PROPOSITIONS POUR VISITES DE L'EXPOSITION « Oh, la sécu ! »

INTRODUCTION

Pourquoi cette exposition ? Notre comité d'histoire de la sécurité sociale a voulu apporter sa contribution à une meilleure connaissance de la sécurité sociale par les jeunes, pour qu'ils puissent à la fois en bénéficier le moment venu et agir en tant que citoyen sur son évolution à terme. Ce système doit en effet s'adapter en permanence au contexte économique et social. Pour qu'il puisse le faire, il faut une meilleure prise de conscience de ce qu'il apporte à tous pour des décisions prises en toute connaissance de cause.

Cette exposition trouve son prolongement naturel avec le site « sécu-jeunes » de l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S).

Vue d'ensemble : L'accent est mis sur la solidarité, développée dans chaque panneau.

La protection sociale est d'abord présentée, avec la sécurité sociale, qui en compose la majeure partie (Panneau n°1). Suivent les composantes de cette dernière (famille - panneau n°2 -, vieillesse – panneau n°3 - maladie – panneau n°4). Ensuite arrive le schéma de redistribution financière au panneau n°5, puis un rappel historique au panneau n°6. Les services des organismes de sécurité sociale arrivent au panneau n°7, puis les comparaisons internationales au panneau n°8. Le panneau n°9 clôture l'ensemble et appelle à approfondir.

L'organisation des panneaux est en général la même :

- sur la gauche, les 3 adolescents dialoguent, avec des bulles d'une couleur voisine de celle de leur T-shirt, pour aborder, à partir de leur quotidien, des sujets concernant la sécurité sociale.
- sur la droite, la personne à lunettes (Mme K) apporte l'information nécessaire sur le sujet évoqué par le dialogue.
- en bas, un récapitulatif de l'information essentielle est présenté, avec des explications, formules et chiffres.

Le test réalisé montre qu'il est important de présenter aux élèves d'emblée cette organisation pour leur faciliter la lecture des panneaux. Il est également utile de leur indiquer les numéros des panneaux, en haut à gauche pour qu'ils puissent en suivre l'ordre.

La densité des panneaux conduit à proposer des types de visites sous forme de questions et réponses, mettant l'accent sur un aspect ou un autre selon les besoins des élèves. La visite générale, qui n'a rien d'impératif, est proposée en caractères ordinaires, les parties qui peuvent être développées en fonction du public sont en italiques : à titre d'exemple, la solidarité au 1° panneau, la connaissance de la vie courante aux panneaux 2, 3, 4 et 7, l'économie aux panneaux 5 et 8, l'éducation morale et civique aux panneaux 6 et 9. La visite générale, présentée panneau par panneau, est conçue sur 40 minutes. Toutes les questions et réponses peuvent ne pas être systématiquement utilisées.

La lecture du dialogue à haute voix, par des élèves différents à chaque panneau, devrait aider à mobiliser le groupe. La lecture, silencieuse, du reste des panneaux peut se faire en utilisant les questions et réponses proposées. Les élèves déjà sensibilisés aux sujets pourront, au contraire, lire silencieusement le dialogue puis être questionnés sur le reste plus en détail. A titre indicatif, le temps total de lecture seule à haute voix de l'ensemble des panneaux est de 30 minutes.

Il est également possible de faire la visite des 5 premiers panneaux (« Qu'est-ce que la sécurité sociale ? ») en une heure, puis de repartir du panneau 5 pour faire les derniers panneaux lors d'une seconde visite (l'importance de la sécurité sociale »).

En fonction du public, certains panneaux peuvent paraître plus importants que d'autres. Il vaudrait mieux éviter de négliger complètement les autres, quitte à y passer moins de temps.

Lors du test, les élèves ont mis 30 à 40 minutes à faire la visite seuls, après avoir eu la présentation de l'organisation des panneaux.

Des jeux accompagnent cette visite, à faire après la visite. Pour les élèves faisant seuls la visite au CDI, une fiche de lecture, avec des phrases à trous et un corrigé, est proposée pour retenir les principaux points.

PANNEAU N°1 : LA SECURITE SOCIALE DANS LA SOLIDARITE NATIONALE

Message	Les différentes formes de solidarité, individuelle et collective. Au plan national, il s'agit de la protection sociale = assistance (géré par l'Etat) + assurance (gérée par la sécurité sociale). Le vocabulaire est donné.
Comment Max comprend-il la solidarité ?	Il est intervenu avec ses amis pour défendre un camarade : c'est une solidarité de groupe, immédiate ; tous pour un, dit-il. Il évoque l'attention aux autres, le partage, dans des relations directes.
<i>Pourquoi Max sourit-il malgré son œil au beurre noir ?</i>	<i>Il est fier de son groupe et de leur victoire, à juste titre. Il a défendu ses valeurs.</i>
Est-ce la seule forme de solidarité ?	Lana évoque celle qui permet de ne pas payer les médicaments prescrits par un médecin, chez le pharmacien, beaucoup plus large. En effet, il existe des systèmes organisés qui permettent d'apporter des aides indirectes.
Connaissez-vous des organisations de solidarité ?	<i>Les restos du cœur, les ONG, Médecins sans frontières, les organisations religieuses, caritatives...</i>
Qui peut aussi organiser la solidarité ?	<i>C'est un des rôles de l'Etat, qui protège l'ensemble de la société dans certaines situations, en donnant de l'argent par exemple ou en mettant un système en place pour éviter que les gens ne se trouvent dans des situations trop difficiles (en cas de maladie, de vieillesse, de famille nombreuse par exemple). La personne qui reçoit l'aide y a droit à cause de sa situation, soit sans avoir contribué du tout – on parle alors d'assistance-, soit en ayant payé une assurance.</i>
Comment appelle-t-on l'ensemble de l'assistance et de l'assurance ?	C'est la protection sociale, qui regroupe assistance et assurance. L'Etat paie l'assistance avec les impôts, par exemple pour les adultes handicapés ou l'aide à l'enfance. L'assurance est organisée notamment par la sécurité sociale.
Qu'est-ce que la sécurité sociale ?	Il s'agit d'un système d'assurance obligatoire, qui intervient au bénéfice des familles, des retraités, des malades, sans gagner d'argent. Il assure la sécurité des membres de la société.
<i>En quoi la sécurité sociale est-elle une manifestation de la solidarité ?</i>	<i>Ce système d'assurance permet avec les cotisations de tous, aux familles nombreuses d'être aidées, aux malades d'être soignés, aux retraités de toucher leur retraite. Ce système met en œuvre la solidarité entre actifs et retraités, jeunes et vieux, malades et bien portants, plus riches et moins riches.</i>
Quel a été le coût de la protection sociale en 2021 ? Celui de la sécurité sociale ?	<i>La protection sociale a coûté 833,8milliards € en 2021, dont 577,3 milliards € pour la sécurité sociale.</i>

<p><i>Qui dépense plus pour la protection sociale : la France ou les autres pays européens ?</i></p>	<p><i>En 2021, la France y consacrait 33,3 % de sa richesse nationale, 4% de plus que la moyenne des pays européens. Les variations sont liées aux dépenses supplémentaires générées par la crise sanitaire et à la diminution du PIB qui accroît le %.</i></p>
<p><i>Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur la protection sociale en 2020 ?</i></p>	<p><i>46 milliards de dépenses de la protection sociale en 2020 étaient imputables à la crise sanitaire : 35 Mds€ de prestations supplémentaires (dont 27 Mds€ au titre du chômage partiel) et 11 Mds€ pour d'autres dépenses (dont 5 liés aux masques et équipement médical).</i></p> <p><i>En 2021, 18,3 Milliards ont été dépenses par la sécurité sociale seule au titre du COVID, contre 24 milliards en 2020.</i></p>

PANNEAU N°2 : LA SOLIDARITE AU BENEFICE DE FAMILLES

Message	Tous les enfants donnent droit à des aides dès leur naissance. Dans certaines conditions, les familles en bénéficient pour leur éducation. Des aides au logement peuvent être attribuées à tous, sous conditions.
Les mères qui travaillent s'arrêtent-elles de travailler au moment de l'accouchement ?	Oui, elles ont un congé maternité obligatoire, de 6 semaines avant l'accouchement et de 10 semaines après, soit 16 semaines en tout. A partir du 3 ^e enfant, le congé total est de 26 semaines. Elles reçoivent au moins une partie de leur rémunération pendant ce congé si elles travaillent.
<i>Peuvent-elles ensuite choisir de rester à la maison ou de faire garder leur enfant ?</i>	<i>Il existe aussi des aides financières pour la garde des enfants : soit la mère ou le père, reste à la maison et a une aide financière parce qu'elle ou lui ne travaille plus, soit elle reprend le travail et a une aide pour payer la crèche ou la nourrice.</i>
<i>Pourquoi a-t-on créé ces aides ?</i>	<i>Pour que les familles n'hésitent pas à avoir des enfants et qu'ils soient bien pris en charge. On parle de politique nataliste.</i>
Quelles autres aides sont apportées aux familles ?	L'aide au logement et les allocations familiales.
Qui verse ces aides ?	La CAF par défaut, la MSA aux agriculteurs et l'Etat aux fonctionnaires.
L'aide au logement est-elle réservée aux familles ?	Non, elle concerne tout le monde, à tous âges, et est donnée sous certaines conditions concernant la situation familiale, le logement et les ressources.
A qui sont versées les allocations familiales ?	Aux familles de 2 enfants et plus, âgés de moins de 20 ans.
Comment appelle-t-on les aides versées par la sécurité sociale ?	Des prestations, versées par des caisses.
Quels avantages ont eu les prestations familiales ?	Elles ont permis à la fois - le développement du travail des femmes et leur autonomie - le maintien d'une population jeune, avec près de 2 naissances par femme en moyenne
<i>Combien d'enfants bénéficient de prestations familiales ?</i>	<i>14 millions en 2021.</i>
<i>Les Caf et le COVID</i>	<i>Accompagnement des familles et notamment mise en ligne d'un centre aéré pour garder les enfants à la maison.</i>

PANNEAU N° 3 : LA SOLIDARITE AU BENEFICE DES PLUS AGES

Message	Les retraites du privé, composées de la base, versée par la sécurité sociale, et de la complémentaire, sont financées par les cotisations des actifs. Celles des fonctionnaires, inscrites au grand livre de la dette publique, sont payées par l'Etat. Les cotisations des actifs paient les retraites. C'est un bel exemple de solidarité, sur lequel veiller pour en bénéficier à son tour, longtemps.
<i>Pourquoi Lana fuit-elle sa grand-mère ?</i>	<i>Elle ne veut plus sortir avec elle ; sa grand-mère est à la retraite, a du temps et l'emmène au cinéma ou dans des salons de thé, ce que Lana n'apprécie pas.</i>
Pourquoi l'oncle d'Adel dit-il à son père qu'il lui paye sa retraite ?	L'oncle d'Adel paie des cotisations de retraite qui lui permettront de toucher une retraite plus tard, mais ses cotisations sont utilisées immédiatement pour verser les retraites.
<i>Comment s'appelle ce système ?</i>	<i>Il s'agit de la répartition, qui répartir les charges entre les générations.</i>
<i>Quel serait l'autre système possible ?</i>	<i>Il consisterait à mettre chacun de l'argent de côté : c'est la capitalisation.</i>
<i>Pourquoi ne s'en sert-on pas ?</i>	<i>La capitalisation a laissé un mauvais souvenir car l'argent mis de côté en 1910 a vite perdu beaucoup de sa valeur.</i>
<i>Comment est calculée la retraite ?</i>	<i>Elle dépend notamment de l'âge, du nombre d'années de travail, du montant gagné. Des aides existent pour ceux qui ont peu travaillé.</i>
<i>Comment prendre en compte les cotisations et salaires payés en début de carrière ?</i>	<i>Les montants doivent être revus pour prendre en compte la valeur monétaire au moment de la demande de retraite. C'est le travail des actuaires, qui établissent des tableaux de correspondance.</i>
Peut-on avoir plusieurs retraites ?	Il y a au moins la retraite de base et la retraite complémentaire, obligatoires, mais on peut en avoir plusieurs si l'on a eu des employeurs de natures différentes (en tant que salarié, fonctionnaire, indépendant, agricole).
<i>Peut-on améliorer sa retraite ?</i>	<i>Oui, en finançant une épargne retraite facultative relevant de la capitalisation.</i>
Savez-vous à quel âge on peut partir à la retraite ?	A partir de 62 ans, avec le risque de gagner moins que si on continuait à travailler, et en tous cas à 67 ans. Ce sera progressivement 64 ans. NB Cette information n'est pas donnée dans ce panneau
Qu'a permis notre système de retraite ?	Il a amélioré les revenus des personnes âgées en aidant les plus pauvres et en se généralisant. Le niveau de vie des retraités est aujourd'hui très légèrement inférieur à celui des actifs.

A quelles conditions ce système peut-il durer ?	Il faut l'accord de tous pour que les cotisations des actifs soient utilisées pour les retraités et il faut veiller à ce que celles-ci suffisent, sans être trop chères. C'est pourquoi il y a des réformes.
Comment peut-on anticiper les évolutions ?	Les statistiques permettent de prévoir l'évolution de l'âge de la population, celle du coût des retraites avec des hypothèses sur l'évolution de la richesse nationale.
Comment peut-on agir ?	Par des réformes, devant le Parlement. Il faut avoir bien compris le fonctionnement du système en cours pour le faire évoluer, et l'expliquer.
Qu'en est-il de la réforme des retraites ?	La présentation de la réforme est faite par la CNAV : https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/hors-menu/annexe/la-reforme-des-retraites-et-moi.html
Qu'a changé la crise sanitaire ?	Elle a permis la généralisation du télétravail dans toutes les caisses et un accompagnement social adapté, notamment par téléphone.

PANNEAU N° 4 : LA SOLIDARITE AU BENEFICE DES MALADES

Message	Les soins coûtent cher. L'assurance maladie permet à presque tous de se soigner. La carte Vitale en est le sésame.
Qu'est-ce que la carte Vitale ?	C'est la carte qui montre que l'on est assuré pour la maladie.
Quand peut-on l'avoir ?	A 16 ans, voire 12 sur demande.
Que comporte-t-elle ?	<i>Le numéro de sécurité sociale, (ou Numéro d'Identification au Répertoire des Personnes Physiques, en abrégé NIR) et l'adresse électronique des organismes dont on dépend (caisse d'assurance maladie et complémentaire santé)</i>
Peut-il y avoir deux personnes avec le même numéro ?	<i>Non. Deux jumeaux, par exemple, ont des numéros d'ordre différents dans les derniers chiffres.</i>
A quoi sert la carte Vitale ?	Elle permet d'être remboursé chez le médecin et de ne payer que ce qui reste dû chez le pharmacien, l'infirmier, à l'hôpital ...
Est-ce une carte bancaire ?	Pas du tout. Elle permet d'être reconnu par la caisse. C'est une carte de membre qui accélère les formalités.
Existe-t-il une assurance particulière pour les accidents du travail ?	<i>Oui. Elle protège lors d'accidents qui se produisent pendant le travail, ou les trajets pour aller au travail, ou en cas de maladies dues au travail (effets de produits comme l'amiante par exemple). Elle est payée par les employeurs.</i>
Qu'a permis l'assurance maladie ?	<i>En payant pour tous, elle a donné assez de ressources aux hôpitaux pour développer la médecine technique (appareils d'imagerie, de chirurgie, d'analyses ...) au fur et à mesure des découvertes. Elle a aussi amélioré l'espérance de vie de la population française, notamment, au départ, réduit la mortalité infantile.</i>
Où dépense-t-on le plus ?	<i>Pour les soins de ville : 43,5 %, ou à l'hôpital (39,8 % des dépenses si l'on y ajoute les 11% de dépenses en institutions médico-sociales). A titre d'exemple, le coût d'un accouchement est voisin de celui d'une Clio.</i>
Quelle part des dépenses paie la sécurité sociale ?	79,8% globalement. Le reste est payé par les malades et les assurances complémentaires. Une aide est donnée dans certaines conditions pour permette à tous d'avoir une assurance complémentaire. Au départ de la sécurité sociale, il avait été décidé qu'il devait rester une partie à la charge du malade (le « ticket modérateur ») pour qu'il participe aussi aux soins sans être assisté.
Quelle est l'évolution des accidents du travail ?	<i>Les accidents du travail ont été presque divisés par 4 depuis 1945. L'accent est mis sur la prévention en entreprise.</i>

PANNEAU N° 5 : UNE SOLIDARITE FINANCIERE

Message	La solidarité se manifeste sous forme d'échange d'argent, qu'on appelle la redistribution : ceux qui versent des cotisations ne sont pas ceux qui en bénéficient immédiatement. Elle ne se voit pas mais est très importante.
Qu'appelle-t-on le salaire net ?	Il s'agit du salaire gagné (« brut ») dont on a enlevé les cotisations (et impôts) dus. C'est ce salaire net qui est versé.
Qui fournit les ressources de la sécurité sociale ?	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat en tant qu'employeur des fonctionnaires et pour des dépenses d'assistance - les entreprises qui versent elles aussi des cotisations pour chaque travailleur - les individus (actifs et retraités), qui versent les cotisations et paient les impôts
Calculez combien verse chacun. Cela vous paraît-il correct ?	<p><i>L'Etat et les entreprises : 543 Mds€ * 45,6 % = 247,6 Mds€. Les individus : 543 Mds € * 54,4% = 295,3 Mds€. Ces derniers paient la plus grosse part. Ils en bénéficient les premiers. Les entreprises ont intérêt à avoir des employés en bonne forme et des clients qui ont de l'argent, l'Etat des citoyens actifs.</i></p> <p>NB Chiffres de la loi de finances 2023 dans ce panneau</p>
A qui sont versées les cotisations ?	<i>Aux URSSAF et aux MSA, qui les redistribuent aux autres caisses dites « dépendantes » (CPAM, CAF, CARSAT ...)</i>
Quelles sont les plus grosses dépenses ?	Celles des retraites (250,5 Mds€) et de la maladie (235,4 Mds€). Elles concernent de très nombreuses personnes.
Quelle part des dépenses de la famille sont consacrées au logement ?	<p><i>15,2/48,9 Mds€ = 31 %</i></p> <p><i>Les allocations familiales représentent 25,7 % de ces dépenses. Le reste est constitué des aides à la naissance, à la garde d'enfants, aux vacances, à la rentrée scolaire et à l'investissement pour des crèches, centres sociaux etc ...</i></p>
Qu'est-ce que le déficit ?	<i>Il s'agit de l'excès de dépenses sur les recettes. Ce déficit a longtemps été très élevé (générant la dette sociale). Il n'est pas possible en effet d'arrêter de payer des prestations faute de ressources. La sécurité sociale doit alors emprunter.</i>
La sécurité sociale dépense-t-elle plus que l'Etat ?	<i>Oui. Les dépenses de l'Etat sont de 350 Mds€ par an environ.</i>
Comment s'appelle le refus de payer les cotisations au travail ?	<p>Le travail au noir. Il est illégal.</p> <p>Il exclut du système de solidarité.</p> <p>Il ne prend en compte que la situation présente immédiate.</p>

PANNEAU N° 6 : UNE SOLIDARITE EN PERPETUELLE EVOLUTION

Message	Chaque type de société génère ses besoins de protection et son dispositif de solidarité. Le rôle de l'Etat a été reconnu à la Révolution.
Qui a bénéficié du 1 ^o régime de retraite ?	Les soldats de la marine de Louis XIV, en 1673.
Quel a été l'apport de la Révolution française ?	<i>L'idée que l'Etat doit s'occuper des pauvres. Auparavant, c'était l'église qui s'en chargeait.</i>
Qui sont les canuts de Lyon ?	<i>Les ouvriers du textile, notamment de la soie. La Révolution avait interdit les corporations qui regroupaient ouvriers et patrons d'une même activité.</i>
Comment l'Etat concevait-il la protection sociale jusqu'en 1945 ?	<i>Il avait pour mission de protéger les plus pauvres et de leur permettre d'accéder à l'assurance. Les lois, votées après de très nombreuses années de débats, étaient faites pour les pauvres, pour la retraite en 1910 et pour la maladie en 1928-32. La loi sur les accidents du travail, de 1898, créait un dispositif spécial pour l'indemnisation de tous les travailleurs accidentés.</i>
Pourquoi avoir voulu un plan complet de sécurité sociale ?	<i>La notion de sécurité sociale date des années 1940, ainsi que le système anglais de Lord Beveridge. La Résistance voulait éviter de reproduire les conditions qui avaient amené Hitler au pouvoir en Allemagne et donc assurer le bien-être de chacun.</i>
De quand date la sécurité sociale ? Est-ce un hasard ?	Elle a été mise en place par les ordonnances d'octobre 1945. Il s'agissait de reconstruire la France et de mettre les habitants dans de bonnes conditions sociales (« plus jamais ça ! »).
Quels sont les noms associés aux débuts de la sécurité sociale ?	Ambroise Croizat, ministre du travail entre 1945 et 1947, mit en place la sécurité sociale. Pierre Laroque réfléchit au système à mettre en place alors qu'il était à Londres avec le Gal de Gaulle en 1942, puis le mit en œuvre au ministère et accompagna la sécurité sociale pendant de très nombreuses années.
La sécurité sociale a-t-elle tout de suite concerné tout le monde ?	<i>Elle l'aurait voulu mais cela n'a pas été possible. Les avantages acquis étaient plus intéressants que la sécurité sociale à ses débuts. Les agriculteurs ont gardé leur MSA, les indépendants sont restés à part et ont constitué des caisses de retraite, puis de maladie pour eux. Beaucoup de systèmes de retraite ont perduré, celui des fonctionnaires notamment. La généralisation se poursuit progressivement.</i>
Quelles sont les principales étapes de cette généralisation ?	<i>1978 pour les allocations familiales ; pour la maladie, la CMU en 1999 et la PUMA en 2016. La retraite est en cours. La CMU a permis à tous de s'assurer, la PUMA a achevé le dispositif en rendant durable pour tous cette assurance.</i>
Quels sont les différents types de solidarité ?	<i>La solidarité immédiate, de proximité est différente de la solidarité financière, où chacun se protège. L'Etat garantit à tous un accès à la protection sociale et agit dans le cadre de l'assistance.</i>

Qu'a apporté de nouveau la sécurité sociale ?	L'obligation pour tous, au plan national, de participer au système d'assurance. Cela permet la meilleure protection car les risques sont répartis entre le plus grand nombre de personnes possible et tout le monde y contribue.
---	--

PANNEAU N° 7 : LA SOLIDARITE MODERNE

Message	La solidarité nationale utilise les moyens informatiques de pointe pour gérer le grand nombre de données dont elle a besoin mais aussi pour communiquer et apporter ses services en ligne.
Peut-on trouver sur internet des simulations de prestations ?	Oui, pour les allocations familiales ou pour la retraite.
<i>Pourquoi Max n'a-t-il pas trouvé de site de la sécurité sociale ?</i>	<i>Les caisses sont indépendantes les unes des autres. Seul le portail du ministère regroupe l'ensemble. Il faut chercher le service que l'on attend (maladie, vieillesse, famille ...), sauf si l'on dépend de la Mutualité Sociale Agricole, qui rassemble ces prestations.</i>
Peut-on faire des démarches en ligne ? Lesquelles ?	Oui, par exemple pour demander une prestation ou suivre son dossier.
Peut-on faire des démarches par téléphone ? Lesquelles ?	Oui, demander des informations générales, le suivi de son dossier, l'envoi d'un document ...
<i>Qu'a permis l'arrivée de la carte Vitale ?</i>	<i>Elle a beaucoup accéléré les délais de paiement aux assurés et aux professionnels de santé grâce à des échanges électroniques. Il ne faut plus remplir une feuille de soins, coller les vignettes du pharmacien et l'envoyer à la caisse comme avant.</i>
Quels sont les portails dont vous aurez besoin pour la maladie, la famille ou la vieillesse ?	Le portail de la MSA, si vous en dépendez. Sinon l'Assurance Maladie En Ligne (AMELI), « caf.fr » et « lassuranceretraite.fr » Le ministère des solidarités et de la santé propose un portail « sécurité sociale » qui renvoie sur les autres adresses internet.
<i>Les employés de la sécurité sociale sont-ils des fonctionnaires ? Combien sont-ils ?</i>	<i>Les 150 000 employés sont en très grande majorité des salariés de droit privé, qui n'ont aucun avantage particulier pour leurs prestations de sécurité sociale. Seules les personnes travaillant dans les organismes nationaux, de droit public, peuvent être fonctionnaires.</i>
<i>Quels types d'emplois sont proposés ?</i>	<i>80 métiers différents sont exercés dans les caisses, dans les établissements de santé de la sécurité sociale (Unions de Gestion des Caisses d'Assurance Maladie - UGECAM dans chaque région), dans les centres de santé.... pas seulement des emplois administratifs.</i>
Comment les organismes de sécurité sociale ont-ils réagi à la crise sanitaire ?	Grace à leur effort antérieur de digitalisation, ils ont avant tout assuré sans rupture la continuité de leur activité et surtout de leurs paiements en s'organisant pour télé-travailler tous ou presque. Leurs services sociaux ont été attentifs aux besoins nouveaux des assurés. Le « contact-tracing » a permis de limiter la contagion.

	<p>Les CPAM ont participé à la lutte contre la pandémie en finançant les tests de dépistage, des indemnités journalières, des aides aux professionnels ou en mettant en place très rapidement les plateformes de service pour le suivi des déclarations de maladie ...</p> <p>Les CAF ont payé des aides aux familles ou jeunes avec de faibles ressources ; elles ont aidé les professionnels de la petite enfance ainsi que les enfants des personnels prioritaires.</p> <p>Les URSSAF ont soutenu les entreprises en accordant des délais de paiement pour les cotisations sociales puis des aides financières</p>
<p>Pourquoi cette nouvelle branche de la sécurité sociale ?</p>	<p>Cette création répond à une demande ancienne de reconnaissance de l'impact du grand âge et du handicap dans la solidarité nationale. La CNSA, reconnue pour son activité, inscrit cette forme de solidarité dans la durée.</p>

PANNEAU N° 8 : UNE SOLIDARITE PUBLIQUE NATIONALE TRES AVANTAGEUSE

Message	La France offre une protection sociale nationale meilleure que celles des autres pays européens. La couverture sociale du reste du monde est nettement moins favorable.
Citez 3 exemples où la population française est entièrement aidée et comparez avec le monde.	La totalité de la population française concernée bénéficie de ces services, mais dans le monde, - Moins de 34 % des travailleurs peuvent toucher une pension d'invalidité. Seule la famille les aide, en général. - en moyenne, 77,5% des personnes ayant atteint l'âge de la retraite ont une pension - 35,4 % des travailleurs ont une assurance accidents du travail - 45 % des mères touchent une prestation de maternité. Il arrive relativement souvent que l'accouchement soit payant.
Quelle part de la population a accès à un système de sécurité sociale ?	Moins de la moitié : 47 % seulement de la population mondiale.
Quelle part de la population n'a pas accès à un système de couverture santé ?	Plus de la moitié : 66 % de la population mondiale
Quelle est la part des dépenses de santé à la charge des malades, en France et en moyenne dans le monde ?	<i>En France, 6,5% des dépenses de santé en moyenne restent à la charge des malades. Les assurances complémentaires sont accessibles à tous par des aides spécifiques (la complémentaire santé solidaire). Ailleurs, 40% restent à payer par le malade en moyenne, après paiement des assurances.</i>
Comment pourrait être la sécurité sociale ?	<i>Facultative ou limitée aux pauvres (Cf. USA) ; incluse dans l'Etat et financée par l'impôt (Cf. Grande Bretagne, Danemark ...) Inexistante</i>
Comment pourrait être la couverture maladie ?	<i>- avec des listes d'attente dans les hôpitaux pour les opérations courantes (Cf. Grande –Bretagne) - avec un médecin généraliste désigné pour chaque secteur (Cf. Grande-Bretagne) - moins chère, mais celle des USA est plus chère que la nôtre par habitant - inexistante.</i>

PANNEAU N° 9 : QUEL DEVENIR POUR CETTE SOLIDARITE ?

Message	La nécessaire évolution de la sécurité sociale se fera le mieux possible avec des citoyens qui l'utilisent et sont susceptibles de se prononcer en toute connaissance de cause. Il faut s'y préparer.
Quels sont les facteurs qui interviennent pour l'évolution de la sécurité sociale ?	<ul style="list-style-type: none"> - les besoins ont évolué depuis 1945 et la reconstruction de la France. La population a vieilli, les soins coûtent plus cher ... - la richesse produite par le pays (PIB) n'a pas toujours été la même. Pendant les Trente Glorieuses, la sécurité sociale s'est développée. Ensuite il a fallu, notamment après le traité de Maastricht qui intégrait la sécurité sociale aux dépenses de l'Etat, gérer les déficits. - le choix de citoyens, par l'intermédiaire de leurs députés, est important au Parlement : il se prononce chaque année sur l'évolution de la sécurité sociale à l'occasion de l'adoption des lois de financement de la sécurité sociale publiées en décembre pour l'exercice à venir.
Quels sont les éléments qui entrent en jeu pour faire évoluer la sécurité sociale ?	<ul style="list-style-type: none"> - les besoins : L'allongement de l'espérance de vie fait payer des retraites plus longtemps, à plus de personnes. Pour y faire face il faut une population active assez nombreuse. - la richesse nationale : il faudrait du travail pour tous - la volonté des citoyens : tous sont-ils prêts à poursuivre cette solidarité financière ?
Quels sont les enjeux futurs ?	<p>Le vieillissement de la population, qui implique de terminer l'universalisation de la sécurité sociale avec la réforme des retraites et de trouver le moyen de financer la dépendance du grand âge.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le coût croissant et l'organisation de la santé, notamment après la crise sanitaire - la nécessité d'une politique nataliste - l'accès de tous aux services proposés - l'anticipation de périodes économiquement difficiles - la tendance au « chacun pour soi », en comparant le montant des cotisations payées aux prestations reçues sans prendre en compte celles déjà reçues (famille par exemple) et celles à venir (retraite).
Max est-il prêt à payer les cotisations, et pourquoi ?	<i>Bien sûr ! Il se dit « le d'Artagnan de la sécu », après avoir été, au premier panneau, celui qui défendait son camarade. Il porte clairement la valeur de solidarité.</i>
Où poursuivre cette visite à la sécurité sociale ?	Sur le site « sécu-jeunes », où se trouvent de nombreuses informations utiles et présentées simplement.
Que signifie leur mot d'ordre ?	<i>« Tous pour chacun et chacun pour tous ! » montre la solidarité mise en œuvre par la sécurité sociale</i>

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Comité Rhône-Alpes d'Histoire de la Sécurité Sociale

c/o Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail - 35 rue Maurice Flandin - 69436 Lyon Cedex 03 - corah.secsoci@sfr.fr

www.corah.org

Voici, à titre indicatif, quelques éléments d'information sur les temps de lecture.

Panneau 1	<i>Temps de lecture du panneau</i>	Dialogue : 50'' + 35 '' Mme K : 50''+ 30'' TOTAL : 1'25 + 1'20 = 2'45
	<i>Temps de lecture des questions et réponses</i>	Visite générale : 1' <i>Autres questions-réponses : 1'40</i>
Panneau 2	<i>Temps de lecture du panneau</i>	Dialogue : 46'' Mme K : 1'25 Essentiel : 50'' TOTAL : 2'51
	<i>Temps de lecture des questions et réponses</i>	Visite générale : 1' <i>Autres questions-réponses : 0'40</i>
Panneau 3	<i>Temps de lecture du panneau</i>	Dialogue : 1'03 Mme K : 1'55 Essentiel : 55'' TOTAL : 3'53
	<i>Temps de lecture des questions et réponses</i>	Visite générale : 1'15 <i>Autres questions-réponses : 1'30</i>
Panneau 4	<i>Temps de lecture du panneau</i>	Dialogue : 36'' Mme K : 1'35 Essentiel : 55'' TOTAL : 2'56
	<i>Temps de lecture des questions et réponses</i>	Visite générale : 1' <i>Autres questions-réponses : 1'30</i>
Panneau 5	<i>Temps de lecture du panneau</i>	Dialogue : 12'' Mme K : 34'' Schéma : 1'31 Essentiel : 2'27 TOTAL : 4'44
	<i>Temps de lecture des questions et réponses</i>	Visite générale : 1' <i>Autres questions-réponses : 1'20</i>
Panneau 6	<i>Temps de lecture du panneau</i>	Dates : 2' Essentiel : 1'24 TOTAL : 3'24
	<i>Temps de lecture des questions et réponses</i>	Visite générale : 1' <i>Autres questions-réponses : 2'</i>
Panneau 7	<i>Temps de lecture du panneau</i>	Dialogue : 44'' Mme K : 1'31 Essentiel : 1' TOTAL : 3'15
	<i>Temps de lecture des questions et réponses</i>	Visite générale : 1'20 <i>Autres questions-réponses : 1'20</i>
Panneau 8	<i>Temps de lecture du panneau</i>	Mme K : 32'' Protection sociale : 1'40 Couverture santé : 31'' TOTAL : 2'43
	<i>Temps de lecture des questions et réponses</i>	Visite générale : 1' <i>Autres questions-réponses : 1'</i>
Panneau 9	<i>Temps de lecture du panneau</i>	Dialogue : 1' Mme K : 1'27 Pavé noir 26'' : ' TOTAL : 2'53
	<i>Temps de lecture des questions et réponses</i>	Visite générale : 1'20 <i>Autres questions-réponses : 1'</i>